

DU Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien en emploi

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

150 heures sur 7 mois

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

Ce DU vise à professionnaliser les entreprises et organismes publics aux enjeux de la désinsertion professionnelle et aux stratégies de maintien en emploi. Elle aborde les causes de la désinsertion, telles que les problèmes de santé, les difficultés personnelles ou les conditions de travail.

Les entreprises et organismes publics apprendront à identifier les signaux d'alerte et à mettre en place des actions préventives. L'intérêt de cette formation est qu'elle répond à deux obligations légales :

- La création d'une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle
- L'obligation pour les infirmiers santé au travail d'une formation au maintien en emploi

Capacité d'accueil

Jusqu'à 25 participants

Compétence(s) visée(s)

À l'issue de la formation, les participants sauront :

- Créer une cellule PDP, la mettre en place et la mettre en œuvre et savoir collaborer avec les acteurs impliqués et les bénéficiaires
- Proposer des actions de sensibilisation à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien en emploi. Identifier les situations individuelles
- Proposer, en lien avec l'employeur et le travailleur, les mesures individuelles prévues à l'article L.4624-3 pour remédier à la désinsertion professionnelle et pour assurer le maintien en emploi
- Accompagner le travailleur éligible au bénéfice des actions de prévention de la désinsertion professionnelle prévues à l'article L.323-3-1 du code de la sécurité sociale et du maintien en emploi.

Poursuites d'études

Cette formation vise le développement de compétences spécifiques directement mobilisables dans la pratique professionnelle, sans objectif de poursuite d'études.

Débouchés professionnels

- Acteurs de la Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle
- Infirmier santé au travail formés

Organisation de la formation

La formation se déroule au format hybride (présentiel + distanciel)

Le Programme :

SESSION 1 = Contexte législatif et conceptuel – Analyse des situations

- Elaborer le diagnostic d'une situation de désinsertion professionnelle dans son environnement

- Analyser une situation liée au maintien dans l'emploi et évaluer les besoins pour prévenir la désinsertion professionnelle

SESSION 2 : Cellule PDP et Maintien en emploi – Structuration, missions, évaluation et plan d'action

- Mettre en œuvre une politique de maintien dans l'emploi au sein d'une organisation
- Prévenir la désinsertion professionnelle en fonction des situations de désinsertion professionnelle en lien avec l'organisation (facteurs internes)

SESSION 3 et 4 : Accompagner les bénéficiaires

- Accompagner la personne risquant la désinsertion professionnelle dans son parcours dans l'organisation, pour le maintien de l'emploi
- Prévenir la désinsertion professionnelle en fonction des situations en lien avec l'environnement de la personne (facteurs externes)
- Mobiliser les ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans le champ de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi, dans une démarche collaborative et inclusive

Contrôle des connaissances

QCM en fin de sessions

Calendrier pédagogique

La formation se déroule de Novembre 2025 à Juin 2026

Sous réserve de modifications

Modalités d'admission en formation continue

Tarifs 2025-2026 :

Frais de formation financeur : 3 000 € + 178 € de droits d'inscription

Contactez dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

CV et lettre de motivation à :

karine.gros@u-pec.fr

> Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions

Responsables pédagogiques

- Karine GROS : karine.gros@u-pec.fr
- Mounir GHEBDANE
- Carine RADIAN

Plus d'informations

dufmc.fc@u-pec.fr

01 49 81 39 32

Pour toute personne en situation de handicap : lacheny@u-pec.fr

> Modalités d'accès au campus

